

Décision 02-D-14 du 28 février 2002

relative à la situation de la concurrence dans
le secteur d'activité des géomètres-experts
et des géomètres-topographes

Posted on: 23 avril 2002 | Secteur(s) :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Monsieur Milleret, géomètre-expert,
Monsieur Ratte, géomètre-topographe,
géomètre, géomètres

Dispositif(s)

Injonction de publication
Sanction pécuniaire
Transmission au Procureur de la
République

Entreprise(s) concernée(s)

Chambre départementale des
géomètres-experts du Doubs, Conseil
régional de l'Ordre des géomètres-
experts de Bourgogne Franche-Comté

Lire

le texte intégral de la décision

218.6 Ko